



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 571

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Dassault. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Moderniser notre économie, madame la ministre, c'est un peu, n'ayons pas peur des mots, partir à la reconquête du monde. Vous l'avez bien compris, puisque, pour la toute première fois, vous avez souhaité intégrer la préoccupation de l'attractivité aux propositions dont nous allons débattre à l'occasion de l'examen du projet de loi de modernisation de l'économie.

L'attractivité d'un pays, c'est sa capacité à séduire, à attirer à lui les talents, les énergies et les investisseurs.

C'est aussi, bien entendu, savoir retenir sur son territoire ses propres atouts, afin que celles et ceux qui veulent réussir ne tentent pas leur chance ailleurs.

Pour stimuler les implantations d'entreprises et les investissements chez nous plutôt que chez nos voisins, pour être les pionniers de la radio en fréquence numérique, pour répondre aux attentes des entrepreneurs et de nos concitoyens afin que, partout, ils puissent bénéficier de la meilleure couverture du téléphone mobile, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui, pouvons-nous compter sur la loi de modernisation de l'économie que vous nous présentez ?

Pouvez-vous nous montrer, madame la ministre, en précisant vos mesures, que nous avons raison de faire avec vous le pari de l'innovation et de la modernité pour permettre à la France de retrouver la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre en Europe, c'est-à-dire la première ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement. *(" Chouchou ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Patrick Roy. Xavier Bertrand va être jaloux !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, je sais à quel point vous êtes attaché, en tant que président du groupe d'études sur l'attractivité et le rayonnement de la France à l'Assemblée nationale, à l'attractivité économique de notre pays.

M. Jean-Pierre Brard. Il est surtout attaché aux coffres-forts !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Trois challenges doivent être relevés :...

M. Jean-Pierre Brard. Parlez français !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. ...l'attractivité des capitaux, celle des savoirs et celle des talents.

S'agissant de l'attractivité des capitaux, notre pays se situe aujourd'hui au troisième rang mondial en ce qui concerne les investissements directs étrangers, avec 123 milliards d'euros en 2007, ce qui représente 20 000 entreprises, soit 2 millions de collaborateurs installés sur notre territoire. Un chapitre entier du projet de loi de modernisation de l'économie vise à moderniser la place financière de Paris, à la suite des travaux du Haut comité de place créé à l'initiative de Christine Lagarde, afin de faire davantage rayonner cette place au niveau international.

M. Maxime Gremetz. Vive la spéculation financière !

M. le président. Monsieur Gremetz !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. S'agissant de l'objectif d'attirer les connaissances, vous avez voté un dispositif de crédit d'impôt-recherche qui est aujourd'hui le plus compétitif des pays de l'OCDE. Nous comptons aller plus loin et donner des signes dans le sens que vous indiquez. Dans le projet de loi de modernisation de l'économie figurent des dispositions visant à renforcer l'attractivité en matière de haut débit, pour permettre à notre pays de prendre ce virage de l'économie du numérique.

Enfin, l'attractivité implique d'être capable de faire venir des talents. Le projet de loi prévoit de faciliter et de favoriser la venue de cadres étrangers de haut niveau, dont on sait que la présence est un facteur déterminant pour l'attractivité des entreprises.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est totalement mobilisé, comme vous l'êtes, pour mener la bataille de l'attractivité, que nous sommes déterminés à gagner avec vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 571

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mai 2008